

La protection civile n'est plus une inconnue

Le Contrôle fédéral des finances ne prend pas à la légère le mot « contrôle », on peut lui faire confiance. N'est-il pas intervenu avec énergie pour diminuer avec insistance la modeste aide financière attribuée aux associations de retraités, essentiellement bénévoles, comme le Conseil suisse des Aînés, la FARES (Fédération des associations des retraités et de l'entraide dont fait partie l'AVIVO) ou même de Gérontologie, une aide décidée par le Conseil fédéral et dont la diminution menace l'existence de ces organismes. L'actif contrôle des finances s'est penché sur l'aide apportée par la Protection civile et les civilistes durant la période de pandémie.

L'AVIVO a souvent recueilli des échos favorables et reconnaissants sur cette aide apportée par la PC et les civilistes sur les lieux de vaccination, dans les hôpitaux et dans les EMS. Pour le Contrôle fédéral, il eut fallu engager plutôt... des sociétés privées de surveillance ! Et de critiquer Vaud et Genève d'avoir fait appel plus que d'autres cantons à la PC. Pour une fois que l'on savait enfin à quoi pouvait servir concrètement la PC.

Certes, il est normal qu'un contrôle pointilleux s'exerce sur les dépenses de la Confédération, sur l'utilisation de nos impôts en somme. Mais vouloir imposer dans nos hôpitaux et les EMS des sociétés privées de sécurité ! Avec quelle formation et quelle motivation ? Mystère. On dirait que dans la Confédération il faut éviter la moindre dépense, voire la moindre organisation qui n'est pas privée.

Pourquoi donc le si scrupuleux contrôle fédéral des finances ne s'est-il pas penché sur les 16 milliards d'excédents des réserves des assureurs et sur leur refus de participer aux coûts de la pandémie, comme l'a relevé le conseiller d'Etat Mauro Poggia sur la radio romande ?

C'est que les assurances, c'est du domaine privé. C'est tout dire.

Fin des protections contre LE virus ?

Soupirs de soulagement que de savoir que les hôpitaux ne sont plus surchargés par la pandémie. Le conseil fédéral fait tomber les masques et les quarantaines. Mais ce sacré virus est plus que jamais présent. Et les personnes fragiles ont avantage à rester prudentes. C'est ce que pense l'AVIVO qui maintient une stricte hygiène dans ses locaux et impose encore le masque, au moins jusqu'à fin avril. Il s'agit de mesures de protection aussi bien en faveur de nos visiteurs que de nos bénévoles et nos collaboratrices. Merci de votre compréhension chaleureuse.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger